Les alentours du chalet de la Grandsonnaz-Dessous seront assainis. CHAMPI-A

La rénovations des chalets continue

ÉTANCHÉITÉ Le Conseil communal de Grandson, propriétaire des chalets de la Grandsonnaz-Dessus et Dessous, a accepté d'injecter 200 000 francs pour des travaux sur les deux bâtiments.

MASSIMO GRECO

Les chalets d'alpage des Grandsonnaz ont déjà bien changé ces dix dernières années. Création d'un étang, d'une aire d'attente pour le bétail et même d'une fromagerie, la Commune de Grandson, propriétaire des lieux, veut choyer ses deux chalets. Et pour cause: en septembre 2021, la Municipalité mandatait un bureau d'études en agronomie et génie rural afin de réviser le plan de gestion intégré (PGI) de la Commune.

91 000 francs de subvention?

C'est de cette révision que découlent les dernières améliorations approuvées à la majorité par le Conseil communal: 196 000 francs, pour rénover les citernes et l'aire de circulation du bétail. «Nos alpages sont un patrimoine, et on doit s'en occuper pour qu'ils perdurent, lance Antonio Vialatte, syndic. C'est une belle marque de confiance de la part du Conseil, qui a à cœur de garder ces alpages en bon état.»

Le projet devrait par ailleurs bénéficier de subventions cantonale et fédérale. Celles-ci sont actuellement respectivement estimées à 50 000 francs et 41 000 francs.

Le calendrier des travaux

Janvier 2023: mise à l'enquête publique pour la reconstruction du local à petit-lait de la Grandsonnaz-Dessous (hors projet AF) et pour la nouvelle aire de circulation bétonnée. Envoi du projet aux améliorations foncières (AF).

Mars 2023: octroi du permis de construire par la Commune de Fiez.

Mai 2023: expertise cantonale, qui a permis de préaviser favorablement un subventionnement des travaux de la part des AF fédérales et cantonales.

Automne 2023: assainissement du chemin d'accès au massif boisé et à l'étang de la Grandsonnaz-Dessous.

Octobre 2023: envoi de la demande d'allocation de subventions.

Printemps 2024: réalisation de l'aire de circulation du bétail.

Automne 2024: réalisation des travaux d'amélioration des adductions d'eau (citernes, couvert et étangs) quand les citernes sont vides et assainissement des étangs hors de la période de reproduction des batraciens.

Camping du Pécos: l'appel à candidatures est proche

L'avenir du camping du Pécos se jouera dans les prochains mois. Jeudi dernier, lors de la séance du Conseil communal, la Municipalité a annoncé qu'elle lancerait l'appel d'offres pour reprendre la gestion du camping à la fin de ce mois. Sauf surprise le Camping Club Région Yverdon, qui exploite le site actuellement, devrait être candidat à sa succession. Mais il pourrait bien ne pas être seul à postuler.